



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »  
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

### Lettre de liaison n° 139 (18 juillet 2022)

Chers amis

L'actualité, une fois de plus, nous conduit à ne pas attendre le prochain premier samedi du mois pour vous envoyer une lettre de liaison. En effet, avec la guerre en Ukraine qui se prolonge, la situation internationale se tend et fait craindre une extension de cette guerre. Suite à la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie le 25 mars dernier, beaucoup fondaient des espoirs de paix à plus ou moins court terme. Et leur déception est grande de voir la guerre se poursuivre. Mais est-ce que ce qu'a demandé la Sainte Vierge a bien été fait ? Hélas non !

En effet, le 13 juillet 1917, Notre-Dame a dit que, pour empêcher la deuxième guerre mondiale, elle viendrait demander « *la consécration de la Russie à son cœur Immaculé ET la communion réparatrice des premiers samedis du mois* ». Effectivement, elle est venue demander la communion réparatrice le 10 décembre 1925. Remarquons qu'elle a commencé par demander celle des deux demandes qui était la plus facile à réaliser, car elle ne concernait que le monde catholique. Malheureusement, rien ou très peu a été fait à l'époque.

Quatre ans plus tard, le 13 juin 1929, Notre-Dame a demandé la consécration de la Russie. En mai de l'année suivante, le Saint-Père n'ayant toujours rien fait, Notre-Seigneur précisa que la conversion de la Russie ne serait accordée que si, outre la consécration, le Saint-Père approuvait la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois et faisait un acte de réparation. Ainsi, pour obtenir la paix dans le monde, Notre-Seigneur confirmait les deux demandes de Notre-Dame en 1917 : « *Si on exécute MES demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix.* » Mais LES demandes de Notre-Dame ont-elles été réalisées, comme elle l'a demandé ?

La consécration du 25 mars, si elle s'est approchée des demandes de Notre-Dame plus que les précédentes consécérations, n'est malheureusement pas exactement conforme à ces demandes. Notamment, Notre-Dame voulait que seule la Russie soit mentionnée dans l'acte. En conséquence, la valeur réelle de cet acte est incertaine. Malgré tout, acceptons que Dieu, dans sa grande Miséricorde, regardera avec mansuétude l'effort qu'il a demandé de la part du Saint-Siège.

Mais, même en admettant que Dieu accorde une certaine valeur à la consécration du 25 mars dernier, une chose a sûrement profondément blessé la Sainte Trinité : c'est de voir la négligence, pour ne pas dire le refus, de Rome d'approuver la communion réparatrice des premiers samedis du mois. **Sur les dix actes faits entre 1942 et 2022<sup>1</sup>, dix fois l'approbation de la communion réparatrice a été omise !** Est-il possible que ce soit fortuit ?

Or c'est une demande qui ne pose pas de difficulté particulière, d'une part parce qu'elle est strictement interne au monde catholique, d'autre part parce que des dévotions similaires ont déjà été approuvées par l'Église.

En 1836, l'évêque de Paris, Mgr de Quélen, autorisa l'abbé Desgenettes, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires, à fonder une association du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, laquelle demande à ses membres de communier le premier samedi du mois (voir [lettre de liaison n° 18](#)).

Parallèlement, les membres des confréries du Rosaire avaient pour habitude de consacrer quinze samedis consécutifs à la Reine du très saint Rosaire. Chacun de ces samedis, ils recevaient les sacrements et pratiquaient de pieux exercices en l'honneur des quinze mystères du Rosaire. En 1889, Léon XIII accorda à tous ceux qui pratiquaient cette dévotion, une indulgence plénière l'un de ces quinze samedis consécutifs. En 1892, il permit en outre à ceux qui seraient légitimement empêchés le samedi, de faire ce pieux exercice le dimanche, sans perdre les indulgences.

<sup>1</sup> Pie XII : 31 octobre 1942, 8 décembre 1942, 7 juillet 1952 ; Paul VI : 21 novembre 1964 ; Jean-Paul II : 7 juin 1981, 8 décembre 1981, 13 mai 1982, 25 mars 1984 ; François : 13 octobre 2013, 25 mars 2022.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1905, saint Pie X accorda une indulgence plénière aux douze premiers samedis faits en l'honneur de l'Immaculée Conception. Puis le 13 juin 1912, cinq ans jour pour jour avant la deuxième apparition de Fatima au cours de laquelle la Sainte Vierge montra aux trois petits bergers son cœur entouré d'épines et leur apprit la volonté de Dieu concernant la dévotion à son Cœur Immaculé, il approuva officiellement la pratique des premiers samedis du mois et accorda une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous ceux qui accompliraient des exercices de dévotion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, en réparation des blasphèmes dont son nom et ses prérogatives sont l'objet. (Voir [lettre de liaison n° 100](#))

Enfin le 13 novembre 1920, Benoît XV accorda de nouvelles indulgences pour la même pratique accomplie huit mois de suite.

Quant à l'acte de réparation demandé par le Sacré-Cœur, ce n'est pas non plus une demande difficile puisque le pape Pie XI a en quelque sorte préparé le terrain par l'encyclique *Miserentissimus Redemptor* du 8 mai 1928 dans laquelle il demande de réciter un tel acte chaque année le jour de la fête du Sacré-Cœur. Il suffit de le relier aux demandes de Fatima et d'y ajouter la réparation contre les cinq blasphèmes envers Notre-Dame. (Voir une proposition de prière en annexe).

Si, en 1942, il était probablement difficile à Pie XII de connaître précisément les demandes de Notre-Seigneur et Notre-Dame, tel n'était plus le cas après la guerre, étant donné le nombre de livres parus sur les apparitions de Fatima. Depuis, l'actualité a offert au Saint-Siège plusieurs occasions d'approfondir cette question : la demande de consécration de la Russie par plus de 700 évêques au cours du concile Vatican II, l'attentat du 13 mai 1981 contre Jean-Paul II, la béatification puis la canonisation de François et Jacinthe, etc.

De plus, à l'occasion de la consécration du 25 mars dernier, les demandes précises de Notre-Dame ont été rappelés. Ayant constaté que le 25 mars l'approbation et l'acte de réparation ont malgré tout manqué, certains ont affirmé que tout ne devait pas forcément être fait le jour-même. Dont acte. Mais aujourd'hui, qu'est-ce qui empêche d'approuver cette dévotion et d'y associer un acte de réparation ? De plus, François est contraint d'annuler tous ses déplacements : il a donc du temps pour faire cette approbation et cet acte de réparation.

Il y a là un mystère qui ne concerne pas que François, mais tous les papes depuis Pie XI. Car si les conditions pour consacrer la Russie ont pu, à certains moments, être jugées trop difficiles, telles ne sont pas celles pour approuver la communion réparatrice qui est, de plus, la première demande faite par Notre-Dame. Ce refus de Rome est donc proprement incompréhensible et profondément triste.

Alors, pour réparer l'offense faite à Notre-Dame par le refus de réaliser cette demande, pratiquons la dévotion réparatrice du premier samedi du mois.

N'oublions pas aussi que la Sainte Vierge a émis deux demandes pour nous accorder la paix : la consécration au Cœur Immaculé de Marie et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Aussi faut-il que nous les pratiquions assidûment, et plus généralement que nous pratiquions la dévotion au Cœur Immaculé de Marie qui, outre ces deux demandes, comprend la récitation quotidienne du chapelet, l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne pour la conversion de pécheurs et le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel.

Ainsi, nous compléterons, à notre niveau, ce qui a manqué jusque-là aux actes du Saint-Siège. Pour nous aider dans ce but, voici quelques propositions concrètes.

## 1) Pour la consécration au Cœur Immaculé de Marie

Une consécration au Cœur Immaculé de Marie est proposée le 22 août prochain, fête du Cœur Immaculé de Marie. Cette fête a été instituée par Benoît XV alors que les apparitions de Fatima n'étaient pas encore connues. D'autres organisations, notamment *100 étoiles pour Marie* (<https://100etoiles.com/>), ont également choisi cette date pour demander à tous leurs membres de se consacrer aux Cœurs de Jésus et Marie.

Pour bien faire cette consécration, il est utile de s'y préparer. Pour cela, Cap Fatima propose deux préparations : une de 33 jours qui commencera le 20 juillet ou une de 9 jours qui commencera le 13 août. Pour s'inscrire à l'une de ces deux préparations, [cliquez ICI](#).

Vous pouvez aussi choisir une autre préparation, par exemple celle proposée par saint Louis-Marie Grignion de Montfort (voir la page du site [Consécration mariale montfortaine](#)).

Attention : ces préparations n'ont rien d'obligatoire et ne doivent pas être un obstacle à la consécration. Si vous ne parvenez pas à tout lire ou tout faire au cours de la préparation, ce n'est pas grave. Ce qui est important, c'est de consacrer chaque jour un petit moment à réfléchir, à travers les paroles de l'Ange et de Notre-Dame, au sens de cette consécration. Donc, si vous manquez un ou même plusieurs jours, ou si vous n'en faites qu'une partie certains jours, surtout n'arrêtez pas : continuez ! Le démon n'attend qu'une chose : que vous arrêtiez. Si vous arrêtez, il aura gagné. Mieux vaut une consécration même sans préparation que pas de consécration, sous réserve bien sûr de se consacrer en comprenant bien la portée de cet acte.

Ceux qui sont déjà consacrés auront à cœur de renouveler leur consécration ce jour-là

## 2) Pour la communion réparatrice des premiers samedis.

Si vous avez des difficultés à trouver ou organiser une messe le premier samedi du mois, nous vous conseillons vivement de contacter l'alliance *Salve Corda* (<https://salve-corda.org/>) qui a précisément pour objectif de développer la dévotion réparatrice du premier samedi du mois, en particulier en aidant concrètement ceux qui rencontrent des difficultés pour la pratiquer. Différentes actions sont proposées en fonction des difficultés rencontrées. Elles sont présentées et expliquées sur cette page du site : <https://salve-corda.org/les-cites-salve-corda/>

Nota : *Salve corda* recherche des coordinateurs pour les différentes régions. Pour l'instant, seules l'Île de France, la Picardie et la Bourgogne ont un coordinateur. Si vous avez un peu de disponibilité et êtes convaincu de l'importance de développer les premiers samedis du mois, vous rendriez un grand service à *Salve Corda* en acceptant d'être un point de contact pour une région. Pour cela, envoyer vos coordonnées à *Salve Corda* par le formulaire de contact : <https://salve-corda.org/contact/>

## 3) Pour ceux qui veulent aller un peu plus loin.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, notamment ceux qui ont l'habitude d'aller à la messe tous les jours, n'oublions pas d'associer le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à la communion réparatrice du 1<sup>er</sup> samedi. Et la veille, jeudi, essayons de faire une heure sainte, comme l'a demandé Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie dans une apparition en 1674 :

Tu communieras tous les premiers vendredis de chaque mois.

Et toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des oliviers. Tu te lèveras entre onze heures et minuit, pour te prosterner pendant une heure avec moi, la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes apôtres.

Nota : Notre-Seigneur a demandé de faire cette heure sainte le jeudi entre 23 h et minuit, heure de son agonie au jardin des oliviers. Mais l'Église a étendu la possibilité de faire cette heure sainte depuis l'heure des vêpres du jeudi (17 h) jusqu'à l'heure des vêpres du vendredi. Ainsi, lorsqu'il est possible d'avoir une messe le jeudi soir, il suffit d'ajouter une demi-heure avant ou après la messe pour passer une heure avec Notre-Seigneur, comme Il l'a demandé.

De la sorte, avant le premier dimanche du mois, nous pourrions faire l'équivalent d'un petit triduum pascal : heure sainte le jeudi, communion demandée par Notre-Seigneur le vendredi, communion réparatrice demandée par Notre-Dame le samedi, avec si possible récitation de l'acte de réparation proposé en annexe.

## 4) Demande au pape

S'il est important que chacun d'entre nous pratique assidûment la communion réparatrice du premier samedi du mois, il ne faut pas pour autant négliger la demande de Notre-Seigneur de faire approuver cette dévotion par le Saint-Père lui-même ; dans la mesure de nos possibilités, nous devons œuvrer à cette reconnaissance.

Des amis italiens ont proposé d'adresser au Saint-Siège une demande pour que lors du [prochain consistoire](#), le 27 août, ou au cours de la réunion qui suivra, le pape entouré des cardinaux approuve et recommande la pratique de la communion réparatrice des premiers samedis du mois et fasse un acte de réparation.

Il faut que, par tous les canaux possibles, cette demande parvienne au Saint-Père et aux cardinaux. C'est le 2 mars que les évêques ukrainiens ont adressé au Saint-Père leur demande de consacrer la Russie et l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie et deux semaines plus tard, le Vatican a annoncé que François ferait cette consécration le 25 mars. Il s'est donc écoulé moins de quatre semaines entre la demande des évêques ukrainiens et la consécration du 25 mars. Or le prochain consistoire est dans six semaines : nous avons donc un peu plus de temps pour agir. D'ici là, il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire parvenir cette demande au Saint-Siège.

Si vous avez des suggestions ou des informations susceptibles d'aider ceux qui œuvreront dans ce sens, n'hésitez pas à nous en faire part : nous ferons tout notre possible pour les transmettre ou les mettre en place.

En attendant, prions à cette intention.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie  
Yves de Lassus

## ANNEXE

### Acte de réparation au Sacré Cœur de Jésus et Cœur Immaculé de Marie

*Nota : Cet acte de réparation n'est que l'acte joint à l'encyclique Miserentissimus Redemptor du 8 mai 1928, que le pape Pie IX a demandé de réciter chaque année le jour de la fête du Sacré-Cœur et auquel il a simplement été ajouté :*

- *un préambule pour le relier aux demandes de Notre-Seigneur en mai 1930,*
- *l'ajout des cinq blasphèmes contre le Cœur Immaculé de Marie dans la liste des offenses à réparer*
- *une remise de cet acte entre les mains de Notre-Dame pour qu'elle le présente à son Fils.*

\*\*\*\*\*

Sainte Vierge Marie, notre Mère et notre reine, le 10 décembre 1925, votre Fils demanda à sœur Lucie : « *Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire un acte de réparation afin de les en retirer.* » Vous-même lui avez ensuite confié avec douleur : « *Vois, ma fille, mon Cœur entouré d'épines que les hommes m'enfoncent à chaque instant, par leurs blasphèmes et leurs ingrattitudes. Toi, du moins, tâche de me consoler.* » Et pour cela, vous avez demandé la pratique de la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

En ce premier samedi du mois, nous sommes venus pour accomplir humblement à vos demandes.

Nous le faisons tout d'abord dans le but de vous consoler et réparer les offenses envers votre Cœur Immaculé et celui de votre Fils.

Nous le faisons ensuite pour obtenir la conversion de la Russie, vous suppliant de la prendre sous votre puissante et maternelle protection, d'en faire votre domaine où vous régniez en Reine, et une terre d'élection et de bénédiction afin qu'elle devienne un ardent apôtre du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre.

Nous le faisons aussi pour obtenir la paix dans l'Église et dans le monde, paix que le monde ne peut donner et que, d'après votre révélation du 13 juillet 1917 à Fatima, vous êtes seule à pouvoir nous accorder, selon une volonté de Dieu Lui-même.

Nous le faisons enfin pour hâter le triomphe de votre Cœur Immaculé et qu'ainsi vous mettiez fin aux désastreuses conséquences des « *erreurs répandues dans le monde par la Russie* ».

Pour nous accorder toutes ces grâces, outre la consécration de la Russie à votre Cœur Immaculé et l'approbation par le Saint-Père de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, votre divin Fils a demandé « *un acte public et solennel de réparation aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie* ». Nous voulons aussi accomplir humblement cette demande, en nous inspirant de l'acte de réparation au Sacré-Cœur, rédigé par le pape Pie XI le 8 décembre 1928.

\*\*\*

Très doux Jésus, Vous avez répandu sur les hommes les bienfaits de votre Charité, et leur ingratitude n'y répond que par l'oubli, le délaissement, le mépris. Nous voici donc prosternés devant votre autel, animés du désir de réparer, par un hommage spécial, leur coupable indifférence et les outrages dont, de toutes parts, ils accablent votre Cœur très aimant. Cependant, nous souvenant que nous-mêmes, nous nous sommes dans le passé rendus coupables d'une si indigne conduite, et pénétrés d'une profonde douleur, nous implorons d'abord pour nous-même votre Miséricorde.

Nous sommes prêts à réparer, par une expiation volontaire, les fautes que nous avons commises, tout prêts aussi à expier pour ceux qui, égarés hors de la voie du salut, s'obstinent dans leur infidélité, refusant de Vous suivre, Vous, leur pasteur et leur chef, ou, secouant le joug si doux de votre loi, foulent aux pieds les promesses de leur baptême.

Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordres de la conduite, indécence des modes, scandales, corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrationnels contre Vous et contre vos saints, insultes à votre vicaire et à vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin sacrement de votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Église. Plus généralement, nous voulons réparer, comme l'a demandé l'Ange du Portugal à Fatima, pour tous les outrages, sacrilèges et indifférences commis envers votre Sacré Cœur.

Nous voudrions aussi réparer pour toutes les offenses faites au Cœur Immaculé de votre très sainte Mère, à savoir les blasphèmes contre son immaculée conception, contre sa virginité perpétuelle, contre sa maternité

divine, les offenses de ceux qui cherchent publiquement à inculquer dans le cœur des enfants l'indifférence, le mépris ou la haine à son égard, enfin les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant d'offenses ! Du moins, pour réparer votre Honneur outragé et celui de votre Mère, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la croix et dont Vous renouvelez l'offrande, chaque jour, sur l'autel. Nous Vous offrons plus particulièrement notre communion réparatrice de ce jour. Nous Vous les présentons, accompagnées de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge votre mère, des saints et des chrétiens fidèles.

Nous Vous promettons, de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de votre grâce, de réparer nos fautes passées, celles de notre prochain, l'indifférence à l'égard d'un si grand amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Évangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à Votre suite le plus d'âmes possible.

Agrérez, nous Vous en supplions, ô très bon Jésus, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, cet hommage spontané d'expiation ; gardez-nous, jusqu'à la mort, inébranlablement fidèles à notre devoir et à votre service, accordez-nous ce don précieux de la persévérance qui nous conduise tous enfin à la Patrie céleste.

\*\*\*

Ô Notre-Dame de Fatima, secours des chrétiens et refuge des pauvres pécheurs, recevez cet acte de réparation ainsi que la communion réparatrice que nous venons de faire. Présentez-les à votre Fils, sachant qu'en passant par vos mains, vous effacerez les imperfections qu'ils contiennent pour les rendre dignes d'être agréés par Dieu.

En outre, nous vous promettons de prier et d'offrir les sacrifices de notre vie quotidienne par amour pour votre Fils, pour obtenir la conversion des pécheurs, en réparation des péchés commis contre votre Cœur Immaculé et pour le Saint-Père.

Nous vous promettons aussi de réciter notre chapelet tous les jours pour obtenir la paix.

Enfin, nous vous promettons de répandre autant qu'il dépendra de nous, la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, si chère à votre Cœur et à celui de votre Fils, afin que, par elle, le plus grand nombre d'âmes obtiennent le salut éternel, car vous avez dit : « *À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut. Ces âmes seront chéries de Dieu comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône.* »

Nous affirmons que nous vous appartenons, que vous pouvez disposer de nous comme vous le voulez pour hâter, par le triomphe de votre Cœur Immaculé, le règne du Cœur de votre adorable Fils dans nos âmes. Comme vous avez révélé aux petits voyants de Fatima : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera* », nous avons l'espérance de recevoir toutes les grâces que vous avez promises. Nous l'espérons, non en vertu de nos mérites dont nous ne saurions nous prévaloir, mais uniquement par l'effet de l'immense bonté de votre cœur maternel.

Pour terminer, c'est avec un cœur d'enfant de Dieu que nous affirmons : nous voulons vivre pour la Très Sainte Trinité, en qui nous croyons, en qui nous espérons, que nous adorons et que nous aimons.

Ainsi soit-il.